



Licence professionnelle Analyse en gestion d'entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Analyse en gestion d'entreprises. 2011, Université du Maine. hceres-02039697

HAL Id: hceres-02039697

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039697>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002266

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Analyse en gestion d'entreprises

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence professionnelle est portée par l'IUT du Mans en association avec l'UFR de droit, de sciences économiques et de gestion. Elle a pour objectif de former des « gestionnaires d'entreprise », compétents dans les domaines administratif et financier, capables d'élaborer et de présenter divers dossiers de gestion. Les métiers visés sont ceux d'assistant de responsables d'entreprise (PME/PMI) pour l'administration, pour la finance, pour la gestion client, et pour l'organisation. Alors que la formation dans sa version initiale couvrait un très large spectre de fonctions et d'entreprises, un recentrage sur les PME/PMI a eu lieu afin de tenir compte à la fois de l'ouverture d'autres spécialités dans le même domaine, et après analyse, de la réalité de l'insertion professionnelle.

Cette formation est fortement attractive, ce qui induit une forte sélectivité du recrutement ouvert de manière égale aux titulaires de Brevets de technicien supérieur (BTS) et de Diplômes universitaires de technologie (DUT). La formation n'est pas proposée en alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) enquête à 6 mois	50 % à 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle participe à une offre globale et cohérente de l'établissement. Elle est bien ciblée, après recentrage sur les PME/PMI. Le recentrage justifié de la formation au cours de l'actuel contrat quadriennal, rend un peu difficile son évaluation.

Globalement, la formation présente beaucoup de points favorables : un programme pédagogique très complet (et totalement orienté vers la professionnalisation) servi par une équipe pédagogique équilibrée, le fort pilotage du domaine au niveau du département « Gestion des Entreprises et des Administrations » (GEA) de l'IUT, la diversité et la qualité des partenariats, leur investissement dans l'enseignement et dans le pilotage de la formation. L'absence de formalisation des partenariats comme celle d'un véritable conseil de perfectionnement en est d'autant plus étonnante.



Par ailleurs, la formation jouit d'une très bonne attractivité même si il est regretté que son recrutement se limite à des titulaires de DUT ou BTS (avec une remarquable égalité entre les deux origines). L'intégration du public de formation continue est marginale, l'absence d'ouverture à l'alternance ne la favorisant guère.

L'insertion professionnelle présente une image contrastée : le taux d'insertion à six mois oscille entre 50 % et 75 %, ce qui est une performance honorable mais sans plus, étant donné que les taux de réponse ne sont pas toujours satisfaisants. Il est déplorer l'absence d'un suivi plus normalisé et récurrent des diplômés. L'orientation métiers de la formation doit être améliorée.

Au positif, les emplois occupés sont en bonne adéquation avec les objectifs de la formation, et le délai d'obtention est faible. Le recentrage de la formation sur la cible des PME/PMI montre que l'équipe pédagogique et l'équipe de formation au niveau du département « GEA » sont capables de prendre en compte les données issues du suivi des diplômés et de piloter une offre associant plusieurs formations complémentaires. Le dossier présenté donne l'impression que cette mutation n'a ni encore pénétré l'ensemble de la formation ni conduit à trouver un libellé plus parlant et mieux adapté à la réalité actuelle et à venir de cette licence.

Si la fiche d'auto-évaluation est complète (réalisée à travers un dialogue entre le responsable de la spécialité et les personnes en charge du domaine et de l'établissement), elle est fort peu prescriptive et incomplète car il manque le bilan final.

- Points forts :
 - Un programme de formation complet et en bonne adéquation avec les actuels objectifs de la licence.
 - Une équipe pédagogique solide, équilibrée et un bon pilotage des spécialités du domaine.
 - Une bonne attractivité.
- Points faibles :
 - Une insertion professionnelle à renforcer et à mieux suivre.
 - Un manque de formalisation des partenariats.
 - L'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de formaliser les partenariats et, à travers la création d'un conseil de perfectionnement, d'intégrer de manière encore plus forte les professionnels à la vie de la formation. Plus fondamentalement, il serait bon d'aller encore plus loin dans le recentrage de cette formation en retravaillant l'objectif de la formation (cible métier, attente des entreprises, niveau d'emploi visé). Si la cible d'emploi est bien désormais la PME/PMI, il faudrait réviser l'orientation du programme de formation et l'intitulé de la formation afin de mieux l'adapter aux réels besoins de ces entreprises. Dans le même esprit, une réflexion sur la mise en place de l'alternance, *via* les contrats de professionnalisation par exemple, serait la bienvenue. Afin de respecter le cahier des charges de 1999, il conviendrait de séparer le projet tutoré et le stage, réunis ici dans la même unité d'enseignements.